



Renforcement de la Contribution des Produits Forestiers Non Ligneux à la Sécurité Alimentaire en Afrique Centrale (GCP/RAF/479/AFB)

1. Introduction

Le Bassin du Congo fait partie des principaux réservoirs de diversité biologique dans le monde. Les ressources de la biodiversité sont exploitées par près de 70 millions de personnes pour couvrir les besoins de subsistance, l'obtention de revenus et d'emplois. Les PFNL les plus importants de la région sont ceux qui procurent des aliments, des plantes médicinales, de l'énergie, des équipements de pêche et des matériaux de construction.

D'une manière générale, la production agricole de la sous-région est insuffisante pour nourrir la population qui croît rapidement.

Le projet contribuera à la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) à travers ses activités en faveur de l'éradication de la pauvreté extrême et de la faim, de la promotion de l'égalité des genres, de la durabilité environnementale et de l'instauration d'un partenariat international/régional pour le développement.

2. La FAO et les PFNL en Afrique Centrale

La FAO fournit aux Gouvernements des pays d'Afrique Centrale des conseils techniques en matière de gestion durable des PFNL et de formulation des politiques pour la promotion de ces produits. La FAO fournit également un appui technique au Secrétariat Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) pour la mise en œuvre du Plan de Convergence. Le projet bénéficie de la mémoire institutionnelle au sein de la FAO, du soutien de la COMIFAC et des Gouvernements des pays d'Afrique Centrale.

Alliance Stratégique

Projet financé par la Banque Africaine de Développement (BAD) à travers le Fonds pour les Forêts du Bassin du Congo (FFBC).

Echelle régionale: Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), FAO (SFC & SFE) avec la **Coordination régionale du projet** basée à Libreville, Gabon.

Echelle nationale: *Burundi* (Ministère de l'eau, de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme), *Guinée Equatoriale* (Ministère de l'agriculture et des forêts), *Rwanda* (Ministère des ressources naturelles), *Sao Tomé et Príncipe* (Ministère de l'agriculture, de la pêche et du développement rural) et *Tchad* (Ministère de l'environnement, de l'Eau et des Ressources Halieutiques).

Agence d'exécution: FAO; **Financement :** 3,37 millions Euros.

Durée: 4 février 2014 – 3 février 2017 (3 années).

3. Ce que fait le projet

Le projet contribue à la réduction de la pauvreté, à l'amélioration de la sécurité alimentaire et à la gestion durable des forêts en Afrique Centrale en général et au Burundi, en Guinée Equatoriale, au Rwanda, à Sao Tomé et Príncipe et au Tchad en particulier par le biais de la valorisation des PFNL par les populations locales.

Le projet appuie le développement d'un cadre politique et institutionnel au niveau local, national et sous régional qui gouverne l'accès des populations locales aux ressources et marchés des PFNL ainsi que le renforcement des capacités des communautés et pour fournir des informations sur l'importance des PFNL dans le développement économique et social.



Les femmes jouent un rôle important dans le secteur des PFNL en Afrique Centrale (Photo: Ousseynou Ndoye)

Niveau régional: Pays membres de la COMIFAC

- Constitution d'un point d'information sur les PFNL.
- Amélioration des cadres politiques et des stratégies pour une gestion durable des forêts.
- Consolidation des connaissances techniques et des meilleures pratiques dans le secteur des PFNL.
- Renforcement des capacités et formation.

Niveau national: Burundi, Guinée Equatoriale, Rwanda, Sao Tome et Principe, Tchad

- Soutien à la formulation et à la revue des politiques nationales en prenant en compte les *Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à l'alimentation* et les *Directives sous régionales relatives à la gestion durable des PFNL en Afrique Centrale*;
http://www.comifac.org/Members/tvtchuante/directives-sous-regionales-relatives-a-la-gestion-durable-des-pfnl-dorigine-vegetal/view?set_language=en
- Appui au développement des filières, des marchés et des petites et moyennes entreprises forestières.

Niveau local: Les sites pilotes dans les cinq pays

- Création des petites et moyennes entreprises forestières et renforcement de leurs capacités de participation dans les marchés.
- Consolidation et diffusion des techniques de récolte, de transformation, et de conservation des PFNL afin de promouvoir une gestion participative et durable des PFNL dans les forêts et dans les autres niches écologiques.

Bénéficiaires du projet : Communautés rurales, agences gouvernementales, ONG, consommateurs, Secrétariat Exécutif de la COMIFAC.